

Agend'@wans

Les 6, 7 et 8 juin

Fancy-fair de l'école Saint-Joseph à Awans
Info : Monsieur Silvestre Tél. : 04/263.23.33

Le 9 juin

Brocante d'Awans. Organisation du comité scolaire et du pouvoir organisateur de l'école Saint-Joseph
Info : Monsieur Silvestre Tél. : 04/236.23.33

Du 12 juin au 13 juillet

Village Coupe du Monde 2014 chez Marksports à Hognoul
Info : 04/263.49.44

Le 21 juin

Fête de quartier rue Vieille Voie de Tongres à Hognoul

Les 21 et 22 juin

Ferme ouverte rue d'Heur à Othée. Organisateur Monsieur Dietienne. Info : Gsm 0495/89.88.72

Le 22 juin

Balade à vélo organisée par le comité « Villers en Fête 2015 », renseignements et inscription souhaitée au 0497/18.83.13.

Le 22 juin

Barbecue de fin d'année à l'école communale d'Othée.
Info : service de l'instruction publique Tél.: 04/364.06.55

Service de la culture et de la jeunesse

L'Académie de Saint-Nicolas

L'Académie St-Nicolas, en collaboration avec l'échevinat de la culture, organise sur le territoire de la commune d'Awans :

- Cours de solfège et piano à Awans. Enfants de 8 à 14 ans.
- Cours de piano à Villers l'Évêque. Enfants de 8 à 14 ans.
- Cours d'initiation au théâtre à Othée. Enfants de 8 à 12 ans.
- Cours d'éveil musical. Enfants de 5 à 7 ans.

Infos et inscriptions du 15 au 30 juin 2014 et durant tout le mois de septembre :

Académie St-Nicolas
Rue des Botresses 2
4420 St-Nicolas
04/247.80.80

Naissances

Du 01/01/2014 au 31/03/2014

- * Paul Cailleau
- * Zoé Defoos
- * Ivy Delbovier
- * Maxence Delmotte
- * Lucas Dessart
- * Livia D'Intino
- * Ninon Dormal
- * Tiziano Gargano
- * Alban Gjedijaj
- * Zoé Grosdent
- * Zeynep Guiot
- * Aliya Laghzaoui
- * Sarah Lespes
- * Symon Lopez Gielen
- * Valentine Porigneaux
- * Maël Ramquet
- * Emma Rodriguez
- * Chloé Swerts
- * Maelya Tchouankam
- * Baptiste Van Hees
- * Juliette Zenzen

Le 23 juin

Collecte payante des encombrants, inscription (obligatoire !) jusqu'au 16 juin au Call center d'INTRADEL 04/240.74.74.

Le 25 juin

Barbecue de fin d'année à l'école communale d'Awans.
Info : service de l'instruction publique Tél.: 04/364.06.55

Le 27 juin

Barbecue de fin d'année à l'école communale de Villers-L'Évêque
Info : service de l'instruction publique Tél.: 04/364.06.55

Le 27 juin

Repas - Spectacle de fin d'année à l'école communale de Fozz. Info : service de l'instruction publique Tél.: 04/364.06.55

Le 6 juillet

Fête de Villers, apéritif au Perron et dîner à la salle du Patronage, Organisation du comité de gestion de la salle du Patronage Info : Monsieur Englebert, Tél. 0476/56.63.12, Madame Pellizer Tél. 0477/47.02.57, Monsieur Odeurs Tél. 0473/79.00.01

Le 17 juillet

Tour de la Province de Liège, étape 4 Engis-Engis. Passage du Tour dans les rues d'Odeur, du Roua, du Petite Roua, de la Chapelle, de la Traversée entre 12h30 et 13h30.
Info : secrétariat du bourgmestre Tél. 04/364.06.28 ou 51

Le 3 août

Balade Moto au profit du Télévie 2015. Organisation de l'asbl « Les amis de Fanny »
Info : Michel Gaens Tél. 0496/90.12.01

Le 23 août

Souper brochettes organisé par le comité « Amon Nos Autes » à l'école communale de Fozz.
Info : M. Gérard Deum Tél. 04/250.41.01

Le 29 août

La FOOZlie du FOLK, soirée concert dansante animée par les D'JOWEUS D'DANSES et Pierre HURDEBISE dans les jardins du presbytère de Fozz.
Info : Monsieur Paul Delrée, Tél. 0498/59.36.48
http://www.lafoozlie.be

Le 30 août

Fête de la Saint-Gilles à Fozz, souper-soirée conviviale dans les jardins du presbytère
Info : Monsieur Paul Delrée Tél. 0498/59.36.48

Le 17 septembre

Traditionnel Souper des pensionnés.
Info : Service culturel Tél. : 04/257.46.03

Le 20 septembre

Jogging d'Awans
Info : Monsieur Odeurs Tél. : 0497/41.98.89

être averti (message parlé sur votre téléphone fixe ou mobile, sms sur votre téléphone mobile, e-mail, fax ou message via les réseaux sociaux).

Info : Tél. : 04/364.06.28 ou 04/364.06.51 • E-mail : info@awans.be

Service Population/État civil

Carte d'identité électronique

Depuis ce 1er mars, la carte d'identité électronique, délivrée aux citoyens belges, est valable 10 ans à partir de la date de commande, sauf pour les enfants belges de 12 ans accomplis et de moins de 18 ans (6 ans de validité) et sauf pour les citoyens belges de 75 ans accomplis et plus (30 ans de validité).

Info : Tél. : 04/263 40 01 • E-mail : popec@awans.be

Secrétariat du Bourgmestre

BE-ALERT : un nouveau système d'alerte de la population

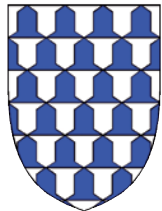
Lors de nombreuses situations d'urgence, une alerte rapide de la population est cruciale. BE-ALERT est un nouvel outil d'alerte, proposé par la ministre de l'Intérieur et le centre de crise fédéral, qui vise à avertir de manière plus rapide, plus claire, et à informer au mieux la population directement concernée par une situation d'urgence. Pour le moment, tous les gouverneurs de Province et 33 communes pilote (Engis, Faimet et Lontzen pour Liège) disposent actuellement d'un accès afin d'évaluer l'outil, mais par la suite, ce système sera mis à la disposition de tous les Bourgmestres du pays.

Pour être alerté, vous devez vous inscrire au préalable par le biais de la page web suivante : www.be-alert.be : vous complétez vos coordonnées et vous indiquez la manière dont vous souhaitez

Décès

Du 01/01/2014 au 31/03/2014

- | | | |
|---------------------|-----------------------|----------------------|
| † Alain Jankowski | † Elisabeth Meus | † Joseph Rosy |
| † Jean Jaspers | † René Pâque | † André Savenay |
| † Joséphine Jehaes | † Véronique Philippe | † Adèle Savini |
| † Inès Kesteleyne | † Lucienne Pierrard | † Jean Simons |
| † Jacques Langhoor | † Marie Pierre | † Berthe Vandervost |
| † Désiré Larbanais | † Natalia Polétyka | † Lucien Vanonckelen |
| † Henri Lassoudry | † Nicolas Qutin | † Lambert Vanstapel |
| † Rosa Leduc | † Elisabeth Ramackers | † Joséphine Vrancken |
| † Paula Lenaerts | † Joseph Renard | |
| † Louisa Lovenfosse | † Michel Rome | |



Service de la culture et de la jeunesse

Conseil communal des enfants

Le 25 février dernier, un Conseil communal des enfants a vu le jour à Awans ! 18 enfants de 5^e ou 6^e primaire issus du réseau de l'enseignement communal et libre ou habitant notre commune ont prêté serment dans les mains du Bourgmestre. Les enfants sont maintenant installés officiellement dans leurs nouvelles fonctions. La commune d'Awans a décidé de développer un partenariat avec le CRECCIDE afin d'optimiser la mise en place du conseil. En septembre 2013, des animations dans toutes les implantations communales et libres du territoire avaient été animées par le CRECCIDE. Ces animations avaient pour objectif de sensibiliser les enfants de 5^e et 6^e primaire au fonctionnement d'une commune. Plusieurs vocations ont vu le jour parmi les enfants et ceux-ci ont déjà pu exprimer leurs idées, leurs envies pour améliorer la vie communale :

- A. : « Si vous votez pour moi, ma priorité sera la culture à la portée de tous ! »,
- E. : « Dynamique et sportive, j'ai plein d'idées pour que ça bouge pour nous les jeunes à Awans ! »,
- N. : « Création d'espaces de jeux et de détente sécurisés. Vous avez un projet innovant, je serai votre représentant ! »
- (...)

Depuis la création du Conseil communal, les enfants se sont déjà réunis plusieurs fois afin de trouver un projet commun. Durant ces réunions ils sont encadrés et animés par une bénévole désignée par le Collège communal.

Info : Tél. : 04/257.46.03 • E-Mail : foyerculturel@awans.be

Liste nominative des Conseillers Communaux :

- | | |
|-----------------------|-------------------|
| - Tom BERCK | - Maxime PACEK |
| - Norman BOONS | - Loïc PIROTTE |
| - Théa COTE | - Manuel QUENIS |
| - Victor DEBOUT | - Aurélien REMY |
| - Alix GÉRARD | - Loïs ROTHEUX |
| - Eléonore GUILLAUME | - Erin TELLIER |
| - Yann LAMBINON | - William WAGENER |
| - Eva MEURICE | - Eva ZAYA MENDEZ |
| - Valentin MONTICELLI | |



Le Conseil communal et le Conseil communal des enfants

s o m m a i r e

• Mot du Collège.....	1	• Focus sur les travaux terminés, en cours et à venir.....	2	• BE-ALERT : un nouveau système d'alerte de la population.....	4
• Conseil communal des enfants.....	1	• Développement d'une nouvelle zone d'activité économique à Awans.....	3	• Carte d'identité électronique.....	4
• Les chèques commerces.....	2	• Les nouveaux acteurs économiques awansois.....	3	• Naissances du 01/01/2014 au 31/03/2014.....	4
• Machine à désherbage écologique alternatif.....	2	• Police : Règles et conseils / Approche des passages piétons.....	3	• Décès du 01/01/2014 au 31/03/2014.....	4
• La Commune d'Awans est en passe d'être le meilleur élève dans le tri de ses déchets.....	2	• L'Académie de Saint-Nicolas.....	4	• Agend'@wans.....	4



Ouvert 7 j/7 dès 10 heures

Circus Rocourt CASINO GAMES

Chaussée de Tongres, 336 • 4000 Rocourt
Tél.: 04/239.03.26 • Email : rocourt@circus.be

Accès interdit aux moins de 21 ans • Tenue correcte souhaitée • Carte d'identité obligatoire

Circus groupe

nouveau

Tous les jeux de votre salle Circus sont en ligne sur le site www.circus.be

Lors de votre inscription, inscrivez le code « Rocourt » dans la case « code parrainage » et profitez de nombreux bonus !!!



FORET TEJEAN
Organisation de funérailles depuis 1891

04 263 59 10

Deux funérariums modernes, facilement accessibles et situés en plein coeur des villages d'Awans et de Villers-l'Évêque.

Funérarium FORET
rue des Ecoles 1
AWANS
(à côté de l'Ecole)

Funérarium FORET
rue Rond du Roi Albert 19
VILLERS-L'ÉVÊQUE
(ancienne superette)

CHAPELLE • RÉCEPTION 70 pers.

www.foret-tejean.be



STYLECO
Les enfants d'abord

Route de Bruxelles, 3
4340 Awans
Tél. 04.226.27.10
info@styleco

Jeux - Déco - Vêtements

www.styleco.be



Pouvoir se ressourcer chez soi, au moment où on en a l'envie ou le besoin, fait partie aujourd'hui d'un bien-être indéniable.

Essayez les saunas Health Mate : c'est tout à fait possible chez Bell Well Home... **Vous serez conquis !**

Rue des Moulins, 1 • 4342 Hognoul
Tél. : 04 276 79 04 • GSM : 0475 689 257
info@bewellhome.be • www.bewellhome.be



NERVI OPTIQUE
Grand Route, 72
4400 Flémalle
Tél. : 04/234.12.13
www.optique-nervi.be

EFFETS D'OPTIQUE
Rue des Moulins, 5
4342 Hognoul
Tél. : 04/257.67.37
www.effetsdoptique.be

-30%
sur montures et verres

Optique
Lentilles de contact
Acoustique

Service à domicile !

PROGRESSIVE CENTER Centre agréé pour tous types de progressifs • Centrage de vos verres par ordinateur • Essai de votre monture par ordinateur • Garantie Omnium 3 ans, griffes, casse, perte et vol montures et verres • conditions et modalités

crédit 0% 24 mois
Le prêt à la carte

Brasserie Le Waroux
Brasserie-Restaurant

Ouvert en semaine de 10h à 22h • Week-end de 11h à 23h.
Rue de Bruxelles, 96 à 4340 Awans • Tél. : 04.367.67.06

Espace Pizzeria et Pâtes fraîches
Nouveau concept : forfait à volonté

Les chèques commerces

Depuis le mois de mai, l'Agence de Développement Local d'Awans a lancé un nouveau projet : les chèques-commerces. Une initiative visant à dynamiser le tissu économique local tout en permettant à la population de découvrir la diversité des enseignes présentes sur le sol communal.

Concrètement, ce projet consiste en la création de bons à valoir d'un montant de 5 ou 20 euros (cumulable) à échanger chez les différents acteurs économiques partenaires de l'entité.

Ces chèques peuvent être « offerts » par les services de l'administration communale à de multiples occasions (mariage, prime de



naissance, etc.), mais également par des entreprises à leurs employés/ouvriers (cadeau de fin d'année, de retraite, etc.), par une association à ses membres ou encore par des particuliers à des amis sous la forme d'un « chèque cadeau ». « Acheter » des chèques-commerces ne coûte rien de plus que la valeur faciale de ces derniers. De même le commerçant recevra également la totalité de la valeur du chèque par virement bancaire, l'ADL ne prélevant aucune commission pour leur réalisation. D'une validité de 6 mois, ces chèques peuvent ensuite

Machine à désherbage écologique alternatif



Focus sur les travaux terminés, en cours et à venir

La Commune a été informée début mars que son Plan d'Investissement Communal, pour les années 2013 à 2016, a été approuvé par la Région wallonne. Ainsi, sous le couvert de subsides régionaux, plusieurs voiries vont être rénovées. Dans un premier temps, le revêtement des rues Jean Jaurès, partie de la rue Defrêne, de Liège, Roulette, Néfêlt, de la Savate, François Hanon et avenue Majean sera réfectionné. Un trottoir devant la crèche communale sera également aménagé. Ensuite, durant les années 2015 et 2016, il sera procédé à la réfection des rues Paul Streel, du Cimetière, de la Station, du Pont, des Phosphatiers, Rond du Roi Albert, de la Briqueterie et des Combattants.

Par ailleurs, un marché vient d'être lancé pour la réparation de plusieurs dalles en béton sur le territoire communal. Les usagers faibles ne sont nullement oubliés. Ainsi des travaux d'aménagement et de réfection de trottoirs seront prochainement entrepris rues de Loncin, Cornet, Lejeune et de l'Eglise.

La place communale et la place du Tige, en ce compris une partie des rues Louis Germeaux et de Villers, vont bientôt subir un lifting. Une attention toute particulière a été apportée dans ces projets au cheminement des personnes à mobilité réduite. D'autres chantiers sont en voie d'achèvement. Les travaux d'aménagement et d'égouttage de la rue Nicolas Lenoir ont pu reprendre suite à l'amélioration des conditions climatiques et devraient se terminer fin juin 2014.

Les travaux de construction d'une allée et d'un parking pour favoriser l'accès au nouveau cimetière de Hognoul viennent aussi d'être achevés.

La sécurité routière a également été prise en considération à l'occasion du réaménagement des abords du Presbytère de Fooz. Les travaux, terminés fin avril, ont permis, outre l'embellissement du quartier, d'améliorer la visibilité des automobilistes dans le carrefour et la sécurité des piétons par l'aménagement d'un trottoir. Ces travaux ont été inaugurés dernièrement en présence du collège communal à la plus grande satisfaction des représentants de la fabrique d'église de Fooz, de l'unité paroissiale et des riverains.

Info : Tél. : 04/364.06.31 - E-mail : trav@awans.be

être dépensés chez les différents partenaires opérant dans différents secteurs afin de permettre au détenteur de ces chèques une grande liberté de choix. Déjà riche de plus de 30 enseignes, la liste complète de toutes les enseignes participant à cette action est consultable sur le site : www.adl-awans.be

Les premiers chèques-commerces ont été émis par l'ADL à l'occasion de son 4^e cocktail entreprises, organisé le 15 mai au sein de la société Valmétal, alors que d'autres ont déjà été commandés par l'Administration communale. Une action qui doit permettre de dynamiser les échanges économiques sur l'entité.

Pour commander des chèques commerce ou recevoir plus d'information, il vous suffit de prendre contact avec l'ADL au 04/257.71.62 ou via info@adl-awans.be. Comme la liste des commerces participants, de nombreuses informations se trouvent aussi sur le site de l'Agence : www.adl-awans.be.

La commune d'Awans est en passe d'être le meilleur élève dans le tri de ses déchets

En 2013, grâce au recyclage de ses déchets, la commune d'Awans n'a produit que 85 kilos par habitant, alors que la moyenne des communes de la Province de Liège frôle les 140 kilos par habitant.

Son secret ? Avoir été une des premières communes à passer au système des conteneurs à puce permettant un tri encore plus poussé des déchets ménagers. Deux conteneurs par ménage : un gris, « tout-venant », qui accueille les déchets à destination d'Uvélia, l'unité de valorisation énergétique de l'Intercommunale d'INTRADEL ; un vert « organique », à remplir de déchets biodégradables qui terminent leur course au Biocentre de Jenefe.

Avec ce tri, Awans produit, grâce à ses déchets, de l'énergie et de l'humus. Tout bénéfice pour notre planète qui remercie toutes les Awansoises et tous les Awansois pour le tri de leurs déchets !

Info : Tél. : 04/364.06.33 - E-mail : env@awans.be



Développement d'une nouvelle zone d'activité économique à Awans

Afin de permettre le développement de l'aéroport de Liège-Bierset et des activités qui lui sont liées, le Gouvernement wallon a décidé en novembre 2000 de réviser le plan de secteur de Liège. Les changements opérés visaient plusieurs communes, dont la nôtre.

C'est ainsi qu'en 2003, la Commune d'Awans a vu l'affectation des terrains situés au sud de son territoire changer, permettant de la sorte à la zone d'activité économique de l'aéroport de s'étendre. À l'époque, il était également prévu d'implanter un terminal air/ TGV-fret le long de la voie ferrée qui constitue notre limite sud. Une zone de services publics et d'équipements communautaires avait donc été créée le long de la ligne 36.

Ce sont donc plusieurs hectares de zone agricole (la « campagne de Stockis »), d'autres en zone d'habitat à caractère rural, ainsi qu'une zone d'aménagement communal concerté (zone de « réserve », sans destination, à laquelle la commune peut donner une affectation en suivant une procédure administrative précise) qui ont été affectés en zone d'activité économique industrielle. Cependant, en surimpression sur le plan, se trouvait depuis 2003 la prescription supplémentaire *S10, faisant en sorte que la zone serait réservée aux entreprises utilisant les équipements bimodaux rail-route à développer en vue d'accueillir les infrastructures de groupage-dégroupage et des prestataires de services logistiques rail-route. Un périmètre d'isolement d'une largeur de minimum 50 mètres était prévu pour protéger le village d'Awans des nuisances de ce nouveau parc d'activité.

Cependant, une nouvelle modification du plan de secteur a été adoptée en 2013. Elle visait notamment à relocaliser le terminal air/TGV-fret plus près de l'aéroport, sur le territoire de Grâce-Hollogne. La zone d'équipement communautaire a donc été réaffectée en zone d'activité économique industrielle comme le reste. Le Gouvernement a également supprimé la prescription *S10 afin de permettre l'accueil d'un spectre plus large d'activités à caractère industriel, et ce malgré le souhait exprimé par le

Les nouveaux acteurs économiques awansois

Lors des derniers mois, plusieurs nouvelles enseignes sont apparues sur le sol de l'entité. Ainsi, on pointera les arrivées :

- du Centre funéraire « Les Mosanes », installé au 40 de la rue de la Station à Awans.
- de Laetitia Radoux, Accueillante d'enfants autonome, qui a ouvert sa maison d'accueil pour enfant « Aux petites étoiles » au 51 de la rue du Moulin à Vent à Awans.
- de KRS - Logistics, entreprise de transport, située sur l'E40 Business Park au 174 de la Rue de Bruxelles à Awans.
- de JVDJ, entreprise de construction spécialisée dans les toitures, les installations photovoltaïques et entrepreneur général, situé dans le bâtiment relai de la SPI sur le Parc d'activités économiques au 11B de la rue de la Chaudronnerie à Awans.
- du refuge de la K2 Tower, sandwicherie située sur l'E40 Business Park au 174 de la Rue de Bruxelles à Awans.
- de Luxury, achat, ventes et dépôt de véhicules, situé au 110B de la rue de Bruxelles à Awans.

Conseil communal de réserver la zone à des entreprises relevant de la logistique, comme prévu en 2003. Le périmètre d'isolement de 50 m a quant à lui été maintenu.

À l'heure actuelle, le projet d'aménagement est au stade de l'étude, simultanément à celui de la plaine de Kuber située au sud de la voie ferrée, côté Grâce-Hollogne.

Deux opérateurs coordonnent les projets d'aménagements : la SOWAER et la SPI. Notre administration participe activement aux réunions de coordination afin de s'assurer que le nouveau développement ne cause pas préjudice à notre commune, notamment en matière de mobilité, de cadre de vie paisible et d'écoulement des eaux. En ce qui concerne ce dernier aspect, la commune a décidé de s'adjoindre les services de l'I.S.T.E. (Institut Supérieur des Techniques de l'Eau), département de l'Université de Liège.

Dans le cadre du permis d'urbanisme relatif à l'allongement de la piste de l'aéroport de Bierset, la commune d'Awans a pu obtenir, avec la collaboration de la commune de Grâce-Hollogne, l'imposition de rejeter une partie des eaux du ruissellement vers la vallée de la Meuse à raison de 3.000 litres/seconde ! Le nouveau bassin d'orage construit en 2010 pour l'occasion a une capacité de 30.000 m³. Il régle les eaux pluviales de 340 ha sur les 510 ha de l'aéroport.

En 2011, notre administration a obtenu de la part de la défense nationale la prise en charge du curage du bassin d'orage militaire existant en aval de la ligne LGV.

Grâce à toutes ces démarches, nous pouvons constater aujourd'hui une diminution du débit du cours d'eau à l'entrée de l'agglomération d'Awans. Ceci contribue bien évidemment à notre politique de lutte contre les inondations.

La recherche d'une solution optimale pour l'évacuation des eaux de ruissellement des futures zones d'activité économique est capitale. Environ 179 ha concernent le bassin versant du « Grand Roua ». En prévision de ces études et pour participer activement au projet, la commune d'Awans s'est dotée en 2005 d'une étude hydrologique analysant le fonctionnement du réseau d'égouttage et du réseau d'eau pluviale d'Awans, en ce compris le cours d'eau « Le Grand Roua ». Elle s'est également dotée d'un cadastre de l'égouttage sur l'ensemble du territoire communal. Ces deux

Passages pour piétons : priorité, mais non sécurité

Lorsqu'il s'agit d'aborder un passage réservé aux piétons, il existe des règles d'or à respecter.

Pour les conducteurs :

- Priorité aux piétons :** cédez le passage aux piétons qui y sont engagés ou sont sur le point de s'engager.
- Ralentissez :** vous devez être capable de vous arrêter avant le passage, des piétons peuvent s'y aventurer sans regarder.
- Interdiction de dépasser :** interdiction de dépasser à l'approche d'un passage pour piétons.
- Redoubler de prudence lorsque vous tournez :** lorsque vous tournez dans une rue avec un passage protégé, vous devez céder la priorité aux piétons.
- Accrochez son regard :** tenez d'établir un contact visuel avec le piéton. Un petit signe de la main peut lui faire comprendre que vous l'avez vu et que vous lui cédez le passage.
- Arrêt interdit sur un passage :** dangereux et irritant. Vous obligez alors les piétons à « slalomer » entre les voitures, ce qui est très dangereux.



outils sont essentiels à la prise de décisions et pour rendre un avis pertinent sur les solutions proposées par les opérateurs du développement de l'aéroport.

À ce jour, la commune d'Awans est plutôt favorable à une solution prévoyant :

- la création d'un nouveau bassin d'orage en amont de l'agglomération d'Awans en vue de réduire davantage le débit entrant dans notre réseau d'eau pluviale ;
- la création d'une noue de temporisation hydraulique dans la zone de stockis ;
- le placement d'une conduite d'évacuation depuis cette noue jusqu'au « Roua » au-delà de la rue de Bruxelles ;
- une zone d'immersion temporaire en zone agricole ;
- une mise à gabarit du cours d'eau « Le Grand Roua » sur 5 kms ;
- un bassin d'orage au droit de ce cours d'eau près de la rue Delvaux à Othée ;
- l'installation de dispositifs de mesures du débit du cours d'eau en amont et en aval d'Awans.

Une solution globale, qui agrége tous les intervenants au projet, devrait être finalisée à court terme. La commune d'Awans restera vigilante pour que ses observations soient prises en compte de manière à assurer à la population awansoise un cadre de vie paisible. Parer à tout risque d'inondation est et restera notre principal objectif.

Info : Tél. : 04/ 364.06.53 - E-Mail : urb@awans.be - trav@awans.be

Pour les piétons :

- Le passage = la solution ! :** s'il en existe un à moins de ± 30 m, de l'endroit où vous désirez traverser, vous « DEVEZ » l'emprunter.
- Pas à l'aveuglette :** ne traversez en aucun cas si le véhicule qui approche est obligé de freiner très sèchement pour s'arrêter.
- Accrochez son regard :** regardez le conducteur dans les yeux, il saura que vous l'avez vu et vous saurez que vous pouvez traverser sans danger. N'hésitez pas à le remercier en faisant un petit signe de main.
- Restez sur vos gardes :** continuez à regarder à gauche et à droite, il se peut que des véhicules s'arrêtent dans un sens et non dans l'autre.
- Le tram :** il est vrai qu'il n'y en a pas des masses sur Awans, mais sachez tout de même, pour les habitués des villes ou de nos belles plages de la mer du nord, que ce type de transport est toujours prioritaire.
- Soyez visible :** par mauvais temps ou dans l'obscurité, des vêtements clairs ou munis de bandes réfléchissantes vous rendront de grands services.

Info : Tél. : 04/ 257.77.58 - E-Mail : police.awans@teledisnet.be

Les Pompes funèbres du groupe Mosanes

04 225 08 28 info@lesmosanes.be

NOUVEAU
Funérarium d'AWANS | Rue de la Station, 40 - AWANS
Funérarium KERSTENNE | Rue Joseph Valleye, 9 - VILLERS-LEVEQUE

La maison du chauffage Lenoir & fils
CHAUFFAGES SANITAIRES CLIMATISATION

ENTRETIEN • DEPANNAGE • INSTALLATION • DEVIS GRATUIT

♦ Chauffage
♦ Sanitaire
♦ Climatisation
♦ Pompe à chaleur

♦ Solaire
♦ Piscine
♦ Spa & Sauna

Tél. 04 257 71 60
Fax 04 257 69 29

Ruelle de la Barrière 15
4342 Hognoul

Agrégation CEFORTEC

Email: lenoir-sprl@skynet.be

WWW.LENOIR-SPRL.BE

JM S.A. TRAVAUX PUBLICS Stassart

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Glissières de sécurité • Glissières mixtes bois - métal

Notre magasin est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 13h

Rue Ed. Colson 285 • 4431 Loncin • T. 04 263 55 28 • F. 04 263 77 26

www.jmstassart.be • jmstassart@skynet.be

Leblois Jean-Paul

www.eauetchaleurjpl.be

eau & chaleur

04 227 23 25

• CHAUFFAGE
Mazout, gaz, pompe à chaleur.

• SANITAIRE
Tubage, fourniture de matériel.

• ÉNERGIES NOUVELLES

Eau et Chaleur Leblois Jean-Paul
Rue des Gossons 13 b3
4340 Othée (Awans)

CARROSSERIE Georges et Ricardo TOMAGRA
Agrée par certaines compagnies

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

Rue Chaussée, 92 - HOGNOUL

Tél. : 04 262 38 07

(Aux anciens établissements Barée)

Restaurant - pizzeria Alberobello
Cuisine et cadre typiquement italien
Spécialité de poissons et crustacés

NOUVEAU : TERRASSE CHAUFFÉE

Chaussée de Bruxelles, 40
4340 Awans
Tél. : 04.239.18.88
Fax : 04.263.37.19
Fermé le jeudi

Spécialités des Pouilles (sud de l'Italie)
GRILLADES DE POISSONS
PÂTES MAISON • PIZZAS AU FEU DE BOIS
Plats et pizzas à emporter • Grande terrasse

>> VENEZ DÉGUSTER <<
NOS COCKTAILS ET ANTIPASTI MIDI ET SOIR

Dimanche midi (sauf jours fériés) : la carte à 1/2 prix
(excepté poissons et boissons)

LUXURY
ACHAT - VENTE - DEPOT

Vente de véhicules à petits prix
Spécialisé en carrosserie Porsche et Ferrari

0495 30 99 58

CHAUSSEE DE BRUXELLES 110B - 4340 AWANS